



HAL
open science

Le génitif ‘appositivus’ ou ‘definitivus’: une catégorie instable. Seconde partie: les toponymes

Felicia Logozzo, Edoardo Middei

► To cite this version:

Felicia Logozzo, Edoardo Middei. Le génitif ‘appositivus’ ou ‘definitivus’: une catégorie instable. Seconde partie: les toponymes. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2018, 15. hal-03365020

HAL Id: hal-03365020

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03365020>

Submitted on 5 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le génitif 'appositivus' ou 'definitivus': une catégorie instable.

Seconde partie : les toponymes¹

Felicia Logozzo
(Università per Stranieri di Siena)
logozzo@unistrasi.it
Edoardo Middei
(Università di Roma 'Tor Vergata')
edoardomiddei@gmail.com

RESUME

Cet article constitue la seconde partie d'un travail consacré à la définition du génitif « appositivus », couramment employé dans les traités modernes de syntaxe latine. Ici on prend en compte la classe de l'onomastique la plus fréquemment évoquée pour exemplifier ce type de génitif. L'analyse de chaque occurrence mise en cause fait ressortir parmi les toponymes une distinction fondamentale entre les noms des sites habités (pour la plupart *urbs, oppidum*) et ceux des entités géo-morphiques (pour la plupart *flumen, fons, amnis, lacus, mons, collis*). C'est uniquement pour les noms des sites habités qu'on peut parler proprement de génitif « appositivus » comme dans l'exemple canonique *urbs Roma vs. urbs Romae*. En ce cas seulement se réalise l'identité entre le nom en génitif et son référent, qui permet la prédication « *Roma est urbs* ».

Mot-clefs : *genitivus appositivus*, apposition, toponymes.

SUMMARY

This is the second part of our paper on the "genitivus appositivus", a term that is widely used in modern works on Latin syntax. In it we look at the onomastic categories that are most often used as examples of this type of genitive. An analysis of the individual occurrences shows that, among toponyms, there is a fundamental difference between the names of the locations that are inhabited (mainly *urbs, oppidum*) and the names of geo-morphic entities (primarily *flumen, fons, amnis, lacus, mons, collis*). The term "genitivus appositivus" is appropriate only for names of inhabited places, as seen in the canonical example *urbs Roma vs. urbs Romae*. It is only in this situation that the

¹ Les deux auteurs ont partagé le choix de l'approche, l'examen des données et les hypothèses suggérées, mais chacun est responsable des parties suivantes de ce travail : Felicia Logozzo § 3 ; 4; Edoardo Middei § 1 ; 2.

name in the genitive is identical to its *designatum*, thus with the same meaning as *Roma est urbs*.

Key-words : *genitivus appositivus*, apposition, place names.

1. LES SYNTAGMES AVEC LES TOPONYMES AU GENITIF

Comme l'on a déjà rappelé, les toponymes sont généralement invoqués comme exemples prototypiques du génitif « appositivus » ou « definitivus ». En effet une telle condition, qui les distingue des autres noms propres, relève de la variété et de la fréquence des syntagmes connexes aux raisons ci-dessus mentionnées. Après les anthroponymes, les toponymes forment l'ensemble le plus nombreux de l'onomastique, qui est le plus fréquemment employé dans la langue quotidienne. A la différence des noms personnels, dont le « genus » référentiel, l'être humain, n'a pas de sous-distinctions, les toponymes du point de vue référentiel s'appliquent à des référents de nature différente. En effet, comme il est notoire, les toponymes se composent de sous-classes diverses, qui au sein des sciences onomastiques sont groupés sous des définitions autonomes, tels que les noms des bassins ou cours d'eau (hydronymes), des montagnes (oronymes), des villes (poléonymes), des rues (hodonymes). Le plus souvent le terme qui spécifie la classe d'appartenance (ville, rivière, lac, montagne, rue, etc.) est celui qui figure en apposition à un toponyme. Par conséquent, différemment des anthroponymes, dont l'emploi en génitif « appositivus » remplaçant l'apposition « restrictive » n'est possible qu'avec le mot *nomen*, les toponymes admettent une quantité beaucoup plus variée de syntagmes au génitif, dont la tête, outre, bien sur, *nomen* lui-même, est représentée par la définition de chaque classe référentielle, à laquelle le nom appartient (le plus fréquemment *urbs*, *flumen*, *mons*, *lacus*, etc.).

C'est pourquoi les syntagmes en génitif « appositivus » des toponymes sont bien loin de constituer une catégorie unitaire du point de vue référentiel, ce qui se répercute dans la multiplicité et dans la variabilité de leur emploi dans toutes les langues.

D'abord, une distinction préalable parmi les toponymes concerne les dénominations des endroits caractérisés comme produits de l'édification des hommes, notamment les sites habités, tels que les villes, les villages, les forteresses, les fermes, les emplacements militaires, etc., et celles qui ont d'autres référents. Une telle partition, tracée au sein de la toponymie respectivement sous les noms de « éco-toponymes » et de « géo-toponymes »², se fonde sur une propriété essentielle de la dénomination qui les distingue. Les uns portent un nom qui est toujours intrinsèque, les autres sont susceptibles d'être extrinsèques dans la mesure où ils peuvent être appelés par le nom d'autres entités. Autrement dit, le nom de n'importe quelle ville ou village, est toujours en coréférence avec le terme qui l'indique, alors qu'une telle condition

² Au sujet de cette distinction fondamentale dans la toponymie voir SILVESTRI 1986.

n'est pas obligatoire dans les dénominations des entités géo-morphiques, telles que les hydronymes ou les oronymes. Plus banalement cela fait le clivage entre des dénominations, formellement identiques, telles qu'en français « la ville de Genève » et « le lac de Genève » ou en italien « la città di Como » et « il lago di Como », où « Genève » et « Como » représentent respectivement les noms de deux villes et les noms, qui ont fourni les dénominations courantes de deux lacs.

Bien entendu, les deux lacs possèdent des dénominations qui leur sont propres, respectivement « Léman » et « Lario », mais hors de l'usage courant, en étant mieux connus dans l'usage commun sous les noms issus de ceux de deux villes. La 'source' à la base de ces dénominations est différente : « Léman » et « Lario » sont les noms proprement dits de ces lacs, alors que « lac de Genève » / « lago di Como » ne sont que des désignations par le biais de la relation avec une autre entité conventionnelle. Mais, concrètement, dans l'emploi le plus commun, les appellations « lac de Genève » en français et « lago di Como » en italien remplacent les dénominations originaires de « lac Léman » et « lago Lario ». En effet, du point de vue synchronique, les appellations « lac de Genève » et « lago di Como » n'ont pas une moindre force identificatrice que les autres.

Par conséquent, les couples onomastiques des langues romanes, notamment « ville de Genève » / « città di Como » et « lac de Genève » / « lago di Como », font ressortir une valeur différente de la préposition « de » / « di ». Dans les uns la préposition n'a que la fonction de relier le nom au terme indiquant sa classe d'appartenance, dans les autres la préposition sert à marquer une véritable relation d'appartenance. Donc, uniquement dans ce dernier cas la préposition des langues romanes fonctionne comme un marqueur de possession. La différence des fonctions se manifeste nettement à travers des transformations syntaxiques. Ainsi les syntagmes « ville de Genève » / « città di Como » peuvent donner lieu à une prédication correspondant à une définition « Genève est une ville », « Como è una città », ce qui n'est pas possible avec les autres : on ne peut pas affirmer « Genève est un lac », « Como è un lago ».

Le même critère d'analyse peut être appliqué à d'autres types d'appellation. On peut désigner la Seine ou le Tibre comme « le fleuve de Paris » et « le fleuve de Rome » respectivement, mais, même si ces syntagmes sont formellement identiques à « la ville de Paris » et « la ville de Rome », du point de vue factuel « Paris » et « Rome » ne sont que de noms de villes et non pas des rivières.

Le fait qu'en latin on trouve occasionnellement le génitif dans les syntagmes avec les deux types de toponymes, notamment sites habités et d'autres référents géo-morphiques, invite, à bon droit, à se demander si ce génitif peut être évalué de la même manière sous l'étiquette commune de génitif « appositivus ». D'ailleurs, comme l'on vient de rappeler dans la première partie de ce travail (cf. Logozzo & Middei 2018a : § 1.1), la distinction entre génitif « appositivus » et génitif « possessivus » a été mise en question à propos de noms des cours d'eau et de montagnes plutôt que de ceux des sites habités.

En latin le toponyme qui compose un syntagme nominal avec le terme indiquant sa classe d'appartenance peut admettre trois types de constructions syntaxiques : a) en apposition ; b) en génitif ; c) en dérivé adjectival. Cependant l'emploi de

ces trois structures syntaxiques n'est pas uniforme au cours de la latinité : on peut constater une distribution suivant la chronologie, les contextes, les variations subordonnées aux genres littéraires et aux choix stylistiques des auteurs. Toutefois il semble essentiel dans l'analyse des données de prendre en compte comme point de départ la partition référentielle entre sites habités et d'autres entités géographiques.

2. LE GENITIF AVEC LES NOMS DES SITES HABITES

2.1 *Vrbs et ciuitas*

La formule *urbs Romae* est le plus souvent invoquée en tant qu'exemple prototypique de génitif « appositivus » en alternative à l'emploi de l'apposition *urbs Roma*. Cependant cet exemple est plutôt fictif, dans la mesure où l'expression *urbs Romae* est presque inconnue de la littérature de la période classique et même l'emploi de l'apposition *urbs Roma* n'est pas fréquent³. Cela relève de la raison banale que le nom *Roma* est bien notoire et il ne nécessite pas de spécification de la classe d'appartenance. A l'inverse le mot *urbs* remplace souvent le nom *Roma*, en tant que 'la ville' par excellence. César évite le syntagme *urbs Roma* en employant les deux éléments en alternative. Mais l'emploi de *urbs* en co-référence à sa dénomination dans le même énoncé s'applique aussi à d'autres villes par ex. :

1) *hoc uero magis properare Varro, ut cum legionibus quam primum **Gades** contenderet ... ut Gallonium ex oppido expellerent, **urbem** insulamque Caesari seruarent.* (Caes. B.C. II 20, 1-2)

« Cet échec fit que Varron n'en mit que plus de hâte à se jeter dans Gadès avec ses légions ... pour chasser Gallonius et conserver à César l'île et la place ».

Plus fréquent est l'emploi de l'adjectif correspondant, notamment *urbs Romana* qui est attesté chez Tite-Live en concurrence avec *urbs Roma* dans des formules homologues :

2a) *quadringentesimo anno quam urbs Romana condita erat* (Liv. VII 18)
« L'an 400 de la fondation de Rome »

2b) *anno trecentesimo decimo, quam urbs Roma condita erat* (Liv. IV 7)
« L'an 310 de la fondation de Rome ».

Mais, de façon plus générale, dans la prose classique le terme *urbs* s'accompagne plutôt rarement de sa dénomination. En revanche, en apposition au nom propre la prose atteste plus fréquemment le mot *oppidum*, ce qui nous fournit un contre-exemple de la rareté des occurrences avec *urbs* : les *oppida* forment des agglomérations plus petites, parfois de simples forteresses, appartenant à des communautés indigènes, qui sont beaucoup moins connues. Le pourcentage de fréquence de syntagmes de ce type, dans l'alternative entre apposition et « genitivus appositivus », est subordonné non seulement à la

³ SPEVAK (2014 : 284-285).

notoriété d'un nom, mais aussi au genre littéraire. Face à la rareté des syntagmes nominaux formés par *urbs* et son nom en apposition ou en génitif dans la prose classique, la poésie de Virgile manifeste une tendance inverse. Parmi les 196 occurrences de *urbs* dans l'Énéide ce mot s'accompagne de sa dénomination en quantité remarquable. En ces cas le nom peut figurer dans les structures syntaxiques de trois types déjà mentionnés, notamment l'adjectif correspondant, qui compte le nombre le plus élevé d'occurrences (environ trois dizaines). Ici on ne donne que quelques exemples :

- 3a) *urbis Agyllinae* (Verg. *Aen.* VIII 479) / *Agyllina ex urbe* (Verg. *Aen.* VII 652)
- 3b) *Iliacae ... urbis* (Verg. *Aen.* VIII 134)
- 3c) *Troianam urbem* (Verg. *Aen.* VIII 36)
- 3d) *Praenestinae urbis* (Verg. *Aen.* VII 678)
- 3e) *Cumaeam ... urbem* (Verg. *Aen.* III 441).

La construction avec le dérivé adjectival du nom propre est suivie en nombre d'occurrences, même si c'est à une distance remarquable, par les syntagmes du nom propre en apposition ou en génitif. La distribution de ces derniers types n'est pas trop déséquilibrée. On compte 6 emplois de l'apposition « restrictive » :

- 4a) *Prierno ... urbe* (Verg. *Aen.* XI 540)
- 4b) *urbem Argyripam* (Verg. *Aen.* XI 246)
- 4c) *urbem ... Cosas* (Verg. *Aen.* X 168)
- 4d) *urbem ... Pallanteum* (Verg. *Aen.* VIII 53-54)
- 4e) *Nomentum urbem* (Verg. *Aen.* VII 712)
- 4f) *urbem Fidenam* (Verg. *Aen.* VI 773)

vis-à-vis de 3 emplois certains du génitif

- 5a) *urbem Patavi* (Verg. *Aen.* I 247)
- 5b) *celsam Buthroti ... urbem* (Verg. *Aen.* III 293)
- 5c) *quis Troiae nesciat urbem* (Verg. *Aen.* I 565)

et un cas incertain

- 6) *urbe Mycenis / Mycenae* (Verg. *Aen.* V 52).

Dans ce passage l'incertitude relève de la divergence entre la tradition manuscrite de l'Énéide⁴, qui contient *Mycenis* (en apposition à *urbe*) et le commentaire de Servius, qui ne connaît que la variante *Mycene*, interprétée comme génitif suivant la flexion au singulier (*Mycena*, -ae) au lieu du pluriel (*Mycenae*, -arum), ce qui amène Servius à comparer *urbe Mycenae* à *urbem Patavi* (5a) :

- 7) *urbe Mycene Graece dixit: unde singularem numerum posuit [...] potest et exinde Latinam fecisse declinationem, ut sit haec Mycena, huius Mycenae', ut Fidena et est periphrasis 'urbe Mycenae', id est Mycenis, ut urbem Patavi*
« Dans *urbe Mycene* Virgile a employé la forme grecque du toponyme. C'est pourquoi le nom est au singulier [...] Mais il se peut que Virgile ait latinisé le

⁴ *Mycenis* dans le Vat. lat. 3867, remontant au V^{ème} siècle.

toponyme en *Mycena* d'après le modèle de *Fidena*. Ainsi l'expression *urbe Mycenae*, à la place de *urbe Mycenis*, serait comparable à la tournure syntaxique *urbem Pataui* ».

Servius se montre conscient de l'emploi courant du génitif en union à *urbs* chez Virgile, ce qui l'invite à reconnaître *Mycene* à la place de *Mycenae*, suivant la flexion du toponyme au singulier, moins usuelle que celle au pluriel (*Mycenae, -arum*).

En synthèse, l'Énéide s'avère l'ouvrage de l'époque classique qui contient les attestations les plus nombreuses des syntagmes de *urbs* avec sa dénomination dans les trois structures possibles, notamment l'apposition, le génitif et l'adjectif dérivé. D'autre part la distribution des occurrences chez Virgile manifeste un emploi nettement majoritaire de l'adjectif par rapport à l'emploi de l'apposition ou du génitif, alors qu'en prose une telle proportion est renversée au profit de l'apposition : par exemple les occurrences de *urbs Roma* sont plus nombreuses que celles de *urbs Romana*.

L'emploi de *urbs* avec l'adjectif issu du nom propre a été mis en relation avec la fonction d'ethnonyme, se référant à l'ensemble des citoyens, en tenant compte que *urbs Romana* parfois peut se substituer à la formule *populus Romanus*⁵. Et pourtant une telle condition ne se vérifie pas dans toutes les circonstances. Elle est exclue dans les références spatio-temporelles, telles que dans les exemples (2a-b) ainsi que dans

8a) *duumviri sacris faciundis lectisternio tunc primum in urbe Romana facto per dies octo* (Liv. V 13, 6)

« Les duumvirs, chargés des cérémonies sacrées, firent, pour la première fois, un lectisterne dans la ville de Rome pendant huit jours »

8b) *aedilium curulium edicto in Capitolium conuocatae, quibus in urbe Romana intra que decimum lapidem ab urbe domicilia essent* (Liv. XXVII 37, 9)

« Un décret des édiles curules ayant convoqué au Capitole les femmes domiciliées à Rome et dans un rayon de dix milles autour de la ville ».

En latin littéraire le statut sémantique de *ciuitas*, distinct de celui de *urbs*, différencie la fonction de l'adjectif en union à ces mots. Avec *urbs*, l'adjectif appartient à la dénomination de la ville, alors qu'avec *ciuitas* dans les sens soit de « ensemble de citoyens », « communauté » soit de « droit de citoyenneté », l'adjectif remplace un véritable génitif possessif :

9a) *bellumne populo Romano Lampsacena ciuitas facere conabatur?* (Cic. Verr. I 79)

« La communauté de Lampsacus aurait-elle voulu entreprendre une guerre contre le peuple Romain ? »

9b) *equitibus Campanis ciuitas Romana data* (Liv. VIII 11, 16)

« Les cavaliers campaniens eurent droit de citoyenneté »

9c) *tum uero Atheniensium ciuitas, cui odio in Philippum per metum iam diu moderata erat, id omne in auxilii praesentis spem effundit* (Liv. XXXI 44, 2)

⁵ KREBS (1984 : II, 697).

« La haine des Athéniens pour Philippe, contenue depuis longtemps par la crainte, déferla tout entière à l'arrivée d'un si puissant secours »

9d) *Argiuorum quoque ciuitas per quosdam principes Philocli prodita est* (Liv. XXXII 25, 1)

« La ville des Argiens fut livrée à Philocle moyennant les citoyens les plus importants ».

Uniquement en latin tardif, lorsque le mot *ciuitas* prend la signification de « ville » alternant avec *urbs*, l'adjectif qui l'accompagne représente sa véritable dénomination. Une telle condition se manifeste chez Grégoire de Tours dans les flottements tels que *Albigensis urbs* ~ *Albigensis ciuitas* « la ville d'Albi »⁶. A ce moment-là *ciuitas* remplace *urbs*, les deux s'accompagnant du génitif du nom propre :

10a) *Bononiae ciuitatem Italiae* (Greg. Tur. *H.F.* II 16)

« La ville de Bologne, en Italie »

ou bien de l'adjectif correspondant :

10b) *Albigensem Galliarum ciuitatem* (Greg. Tur. *H.F.* II 3)

« La ville d'Albi, en Gaule ».

En conclusion chez Grégoire de Tours *ciuitas* présente les mêmes flottements que *urbs* dans la construction syntaxique admettant soit l'adjectif soit le génitif, comme le montre le couple *Agathae urbem* ~ *Agathensis urbs* « la ville d'Agde »⁷. Mais, à la différence du latin classique, en latin tardif le génitif et l'adjectif accompagnant *ciuitas*, n'indiquent que le nom du site.

2.2 *Oppidum*

A la différence de *urbs*, se référant à des sites majeurs, mieux connus, si non renommés, *oppidum* indique des centres petits ou minuscules, souvent inconnus. Ses occurrences se concentrent dans les récits tantôt en union au nom propre tantôt en co-référence. L'apposition se trouve en emploi « restrictif » (cf. Logozzo & Middei 2018a : n. 27)

11a) *sed Hiempsal in oppido Thirmida forte eius domo utebatur* (Sall. *Iug.* XII 3)

« Hiempsal était allé dans le village de Thirmida, et le hasard lui avait fait choisir la maison du chef licteur de Jugurtha »

11b) *haud longe ab oppido Cirta* (Sall. *Iug.* 101, 1)

« Non loin de la place de Cirta »

11c) *parte ipso oppido Utica altera a theatro quod est ante oppidum* (Caes. *B.C.* II 25, 1)

⁶ SERBAT (1996 : 289).

⁷ SERBAT (1996 : 289).

« D'un côté il était défendu par la ville même d'Utique; de l'autre, par un théâtre bâti devant la ville »

et « non restrictif » en fonction explicative

11d) *a Bibracte, oppido Haeduum longe maximo et copiosissimo* (Caes. B.G. I 23, 1)

« de Bibracte, la plus grande sans contredit et la plus riche des villes des Héduens »

11e) *Poenus Sauone oppido Alpino praeda deposita* (Liv. XXVIII 46, 10)

« Le Carthaginois, déposant son butin à Savone, ville alpine ».

La prose classique ne connaît que l'apposition avec *oppidum*. Suivant G.Serbat, on ne prend pas en compte le seul passage d'une lettre de Cicéron à Atticus

12) *Cassius in oppido Antiochia est cum omni exercitu* (Cic. Att. V 18, 1)

« Cassius s'est renfermé dans Antioche avec son corps d'armée »

dans lequel la possibilité de lecture du toponyme en génitif est contestée pour des raisons paléographiques de la tradition manuscrite, sans, toutefois, partager la raison que « sous la plume de Cicéron le *in oppido* + G. serait tout à fait inusuel »⁸. En effet, il ne serait pas surprenant de trouver dans la correspondance de Cicéron des emplois lexicaux ou syntaxiques, absents dans les traités ou dans les discours publics.

L'ouvrage qui en quantité remarquable nous témoigne des syntagmes de *oppidum* avec sa dénomination en génitif au lieu de l'apposition est le *Bellum Africum*, qui nous assure 5 exemples certains :

13a) *ex oppido Thysdrae* (XXXVI 2)

13b) *in oppido Uzzittae* (LVIII 4)

13c) *ad oppidum Paradae* (LXXXVII 1)

13d) *in oppido Zamae* (XCI 2)

13e) *Thapsi oppido maritimo* (XXVIII 1).

Mais le *Bellum Africum* présente également des syntagmes en apposition

14a) *ex oppido Ruspina* (X 1)

14b) *ad oppidum Ascurum* (XXIII 1).

Significativement des mêmes toponymes figurent à la fois au génitif et en apposition :

15a) *ex oppido Thysdrae* (XXXVI 2) ~ *ad oppidum Thysdram* (LXXVI 1)

15b) *in oppido Zamae* (XCI 2) ~ *ad oppidum Zamam* (XCI 1)

15c) *in oppido Uzzittae* (LVIII 4) ~ *oppido Uzzitta* (LIX 4)

outre la mention du toponyme lui seul :

16a) *ab Zama discedit* (XCI 4) / *Zamam perveniunt* (XCII 4)

16b) *Considius qui Thysdrae cum familia sua gladiatoria manu Gaetulisque praeerat* (XCIII 1)

« Considius, qui commandait à Thysdra, avec toute sa maison, des gladiateurs et une troupe de Gétules »

⁸ SERBAT (1996 : 289).

16c) *circum Uzittam* (LIII 1)

16d) *a Thapso* (LXXXIX 1).

En général, les syntagmes avec *oppidum* appartiennent à la première mention du toponyme, ce qui souligne leur fonction de présenter et introduire le nom propre dans le récit.

Même si les emplois en apposition sont plus nombreux, les quatre occurrences du génitif en union à *oppidum* demeurent incontestables, se rajoutant à d'autres types de variations qui caractérisent le style de cet ouvrage du *Corpus Caesarianum*⁹.

D'autre part, les variations entre apposition et génitif avec *oppidum* montrées par le *Bellum Africum* sont à mettre en parallèle avec celles associées à *urbs* dans l'Énéide y compris dans le rapport proportionnel entre les deux constructions syntaxiques. Le *Bellum Africum* et l'Énéide présentent une proportion presque inverse d'occurrences de *oppidum* par rapport à *urbs*, notamment 3 (*urbs*) : 98 (*oppidum*) dans l'un, vs. 4 (*oppidum*) : 196 (*urbs*), dans l'autre. Cela relève des conditions objectives des référents (ex. les dimensions, l'importance, la notoriété) et des raisons connexes aux contextes et au genre littéraire. Ainsi, par exemple, *oppidum*, en tant que pourvu d'une enceinte fortifiée, s'insère très souvent dans les contextes d'opérations militaires. En revanche, des contraintes métriques favorisent l'emploi de *urbs*, comme le confirme le fait que chez Virgile le mot *oppidum* ne figure qu'au pluriel et, par conséquent, ne s'accompagne d'aucune dénomination.

Cependant ce parallélisme des variantes syntaxiques entre deux ouvrages, complètement différentes entre elles, témoigne de leur vitalité dans la langue en confirmant l'objection faite par Serbat (1996 : 289) que la construction au génitif n'appartient pas à la langue poétique, mais « c'est un usage récent de la langue parlée, auquel la poésie, comme il arrive souvent, est la première à faire écho ». Il reste, pourtant, à évaluer dans quelle mesure il s'agit d'un usage « récent ». Les témoignages dans les deux ouvrages si différents nous invitent à poser la question de savoir si la concurrence entre les deux constructions syntaxiques appartenait à la langue parlée et informelle de l'époque classique. Comme l'on a vu, la concurrence du génitif, de l'apposition et de l'adjectif devient très commune en latin tardif, comme nous le témoignent les attestations de *urbs* et *ciuitas*, mots devenus désormais synonymes et interchangeable entre eux en tant que désignations de la « ville » chez Grégoire de Tours.

Plus rare est l'emploi de l'adjectif avec *oppidum*, témoigné chez Ammien :

17) *in oppido enim Pistoriensi prope horam diei tertiam spectantibus multis asinus tribunali escenso audiebatur destinatus rugiens* (Amm. XXVII 3, 1)

« Un jour, à Pistoia, devant un public nombreux, un âne monta au tribunal vers la troisième heure du jour, et se mit à braire avec une continuité des plus remarquables ».

3 LE GENITIF AVEC LES NOMS DES ENTITES GEO-MORPHIQUES

⁹ MILITERNI DELLA MORTE 1996.

Parmi les entités géo-morphiques, les hydronymes constituent la catégorie la plus riche en quantité de documentation et la plus variée. Les raisons d'une telle richesse et variété sont liées à la nature multiple des référents (rivières, torrents, sources, lacs, marécages), qui se prêtent davantage à la distribution dans des genres littéraires divers tant de la prose que de la poésie. Les cours d'eau, grands ou petits, sont souvent évoqués comme critère des descriptions géographiques ainsi que de la perception du paysage.

Cependant les attestations des hydronymes au génitif en relation avec le terme indiquant sa classe d'appartenance sont beaucoup plus rares que les dénominations des sites habités. La rareté des occurrences de ce lien syntaxique se conjugue à la rareté, sinon parfois à l'occurrence unique ou isolée du nom propre. Donc, c'est le degré de notoriété qui véhicule l'emploi du terme qui définit la classe d'appartenance (*flumen, fons, lacus*, etc.). Par ailleurs l'absence de notoriété obscurcit la possibilité d'assurer que le cours ou du bassin d'eau porte un nom qui lui est propre.

L'ensemble de ces aspects nécessite non seulement de distinguer les hydronymes des noms des autres entités géo-morphiques, mais aussi d'analyser séparément les lexèmes divers qui les désignent.

3.1 *Flumen*

Le peu d'occurrences des syntagmes au génitif du nom, dont la tête est *flumen*, sont éparpillées dans des ouvrages divers. Leur nombre limité et les problèmes spécifiques qui y sont impliqués nécessitent une analyse plus détaillée de chacun séparément. Le dénominateur commun des occurrences prises en compte est, au fond, l'incertitude que le nom en génitif soit la dénomination véritable ou originaire des fleuves en question.

3.1.1 Lucilius

La première apparition du syntagme de *flumen* avec le génitif d'un nom propre se trouve chez Lucilius :

- 18) *Silari ad flumen portumque Alburnum* (Lucil. 126 M.)
« Vers le fleuve Silarus et le Portus Alburnus ».

Comme on l'a déjà rappelé dans la première partie de ce travail (cf. Logozzo & Middei 2018a : §1.1), le fragment avait attiré l'attention de son éditeur Marx et, à la suite, de Wünsch (1914 : 130), qui ont ramené *Silari ad flumen* à une imitation de la tournure grecque ἐπ' Ἀλφειῶ ῥεέθροισιν chez Pindare, impliquant pour *flumen* le sens de « courant » plutôt que celui de « fleuve ». Une telle explication demeure tout à fait possible, mais d'autres occurrences non poétiques de *flumen* avec un nom propre au génitif conseillent de ne pas l'appliquer d'une manière généralisée. En outre dans ce cas spécifique les données des sources anciennes invitent à considérer d'une manière plus prudente *Silari* comme dénomination propre de la rivière en question, ouvrant les portes à d'autres explications, qui ont des retombées sur la fonction de ce génitif.

En effet l'hydronyme est connu dans l'antiquité sous des variantes diverses, notamment *Silarus*, *Siler*, *Silerus*, Σίλαρις (-ίδος). Donc, a priori, dans le fragment de Lucilius *Silari* pourrait être un génitif de *Silarus* autant qu'un cas différent de la flexion en *-i* attestée chez Strabon¹⁰, ce qui impliquerait des relations syntaxiques impossibles à deviner sur la base de ce fragment.

Les variantes *Silarus* et *Siler* sont dédoublés chez Vibius Sequester, qui parmi les fleuves de la Lucanie mentionne un *Silarus, Lucaniae* et un *Siler, in Lucania, oppido Alburno*¹¹. Comme l'avait déjà remarqué H. Nissen, la forme *Siler* est la plus proche du nom moderne de la rivière, qui est *Sele*¹², alors que *Silarus* n'a pas de continuateurs connus.

La condition de *Silarus* comme dénomination d'entités diverses nous est témoignée par Servius, qui indique *Silarus* comme nom et d'une rivière (*Silari, fluminis Lucaniae*) et d'une montagne de la même région (*Silarus et Alburnus in Lucania sunt montes*)¹³ en relation avec le vers de Virgile

19) *est lucos Silari circa ilicibusque uirentem plurimus Alburnum uolitans*
(Verg. *Georg.* III 146)

« Il y a un insecte qui en grande quantité fréquente les alentours des forêts du Silarus et de l'Alburnus, coloré en vert par la densité des chênes ».

En effet dans le syntagme de Virgile *lucos Silari* « les forêts du Silarus », l'allusion au fleuve ou à la montagne semble intentionnellement ambiguë. Une telle ambiguïté en ce qui concerne la pluralité des référents d'un nom se répète d'une manière remarquable chez Virgile, à propos du nom *Cimin(i)us* attribuable à une montagne et à un lac, dont les détails seront examinés plus loin (cf. § 3.5).

En outre, tout comme dans le fragment de Lucilius, chez Virgile les noms *Silarus* et *Alburnus* sont associés. Mais dans l'un *Alburnus* figure comme appellation d'un lieu d'abordage maritime (*portus Alburnus*), dans l'autre le nom se réfère à une montagne (*ilicibusque virentem Alburnum*). Il n'est pas exclu que *portus Alburnus*, issu du nom de la montagne homonyme (*mons Alburnus*), plus tard ait pris le nom, mentionné par les itinéraires routiers de l'antiquité tardive¹⁴, *Silarum* ou *Silaron*, connexe à celui de la rivière. Tout cela est probablement à l'origine de l'association ainsi que du flottement des désignations *Alburnus* et *Silarus*, dont les échos se trouvent chez Lucilius et Virgile.

En conclusion, les référents du nom *Silarus* semblent multiples et variables au cours du temps. Incontestablement, *Silarus*, en concurrence avec ses variantes (complexes à classer) *Siler*, *Silerus*, Σίλαρις, est devenu l'appellation de la

¹⁰ Strab. V 4, 5; VI 1, 1; 1, 4. En effet on peut admettre une variation de la flexion connue des thèmes en *-i* en grec, c'est-à-dire Σίλαρις, -ίδος et Σίλαρις, -ιος : cf. SCHWYZER (1966-1968 : I 464) ; RIX (1976 : 152).

¹¹ Vib. Sequ. 134, 140.

¹² NISSEN (1883-1902 : II, 2, 824).

¹³ Serv. *ad Georg.* III 146.

¹⁴ LA GRECA (2002 : nn. 11, 256, 260).

rivière, mais il est également certain que ce nom fonctionnait comme désignation d'autres entités, notamment une montagne et un port près de l'embouchure de la rivière. La multiplicité des référents, connexe au nom *Silarus*, reflétée aussi par Virgile, est vraisemblablement à la base de l'emploi du génitif dans le syntagme de Lucilius *Silari ad flumen*. Par conséquent, l'interprétation de *Silari* comme génitif d'appartenance, en parallèle au syntagme virgilien *lucos Silari*, nécessite d'être remise en valeur.

3.1.2 Virgile

Chez Virgile *flumen Himellae* est le seul exemple de syntagme composé par *flumen* avec le génitif d'un nom propre :

20) *qui Tetricae horrentis rupes montemque Seuerum / Casperiamque colunt Forulosque et flumen Himellae / qui Tiberim Fabarimque bibunt* (Verg. *Aen.* VII 713-715)

« Voici ceux qui habitent les rochers effrayants de Tétrica, et le Mont Severus, et Caspérie, et Foruli, et le fleuve Himella; voici ceux qui s'abreuvent au Tibre et au Fabaris ».

C'est pourquoi ce syntagme virgilien est généralement allégué comme exemple classique de génitif « appositivus ». Les autres occurrences de *flumen* dans l'Énéide présentent le nom en apposition ou l'adjectif correspondant

21a) *Criniso... flumine* (Verg. *Aen.* V 38)

21b) *Lethei ad fluminis undam* (Verg. *Aen.* VI 714).

21c) *Tyrrheno... in flumine* (Verg. *Aen.* VII 633)

21d) *Tiberini ad fluminis undam* (Verg. *Aen.* X 833)

21e) *Tiberino a flumine* (Verg. *Aen.* XI 549).

Quant à *Himella* on dispose de très peu d'informations. En fait, la seule source est Virgile, d'où sont issues les mentions chez Servius et Priscien. Même chez *Vibius Sequester* l'association de l'hydronyme à la ville de *Casperia*, qui n'est connue que de Virgile et Silius Italicus, a été suspectée d'avoir comme source l'occurrence dans l'Énéide¹⁵ :

22) *Himella, Sabinorum, prope Casperiam urbem* (Vib. *Seq.* 80)

« Himella, au pays Sabin, près de la ville nommée Casperia ».

Servius et Priscien, sans fournir d'autres références excepté le témoignage de Virgile, considèrent *Himella* comme le nom du fleuve lui-même :

23a) *Casperiamque colunt Casperia et Foruli ciuitates sunt. Flumen Himellae. Himella fluuius est [[intra Forulos]]. et sic dixit 'Himellae flumen', ut <III 293> Buthroti urbem* (Serv. *ad Aen.* VII 714)

« *Casperiamque colunt* : *Casperia et Foruli* sont des sites habités. *Flumen Himellae* : Himella est une rivière et Virgile a utilisé le syntagme *Himellae flumen*, à l'instar de *Buthroti urbem* (*Aen.* III 293) »

23b) *plurima tamen non solum in Africa, sed in aliis etiam regionibus nomina fluuiorum in a inueniuntur desinentia [...] similiter 'Himella' et 'Allia'. Virgilius*

¹⁵ PWRE III, 2, c. 1653 (Hülsen); VIII 2, c.1613 (Weiss).

in VII : prope flumen Himellae. idem in eodem: et quos infaustum interluit Allia nomen (Prisc. G.L. II 6, 202 K).

« Plusieurs noms de rivières non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres régions se terminent en *-a*, comme *Himella* et *Allia*, attestés chez Virgile dans les passages suivants : *prope flumen Himellae* et *quos infaustum interluit Allia nomen* ».

Servius, de son côté, invoque pour le syntagme *flumen Himellae* la comparaison avec un emploi virgilien du génitif avec *urbs*, notamment *Buthroti urbem*, renversant l'ordre *Himellae flumen* pour mettre en relief ce parallélisme. Par là le syntagme virgilien est devenu un exemple canonique de génitif « appositivus » jusqu'à l'époque moderne.

Cependant, les connaissances si minces autour du nom *Himella*, qui dans l'antiquité ne se rapportent qu'à la mention dans l'Énéide, suggèrent de traiter avec prudence la désignation *flumen Himellae*, sans exclure la possibilité que *Himellae* soit un génitif « possessif » proprement dit. Par ailleurs le génitif « possessif » avec *flumen* est attesté chez Virgile, comme par ex.

24) *piscosae cui circum flumina Lernae* (Virg. *Aen.* XII 518)

« Près des courants poissonneux de Lerne ».

A ce propos Servius dans son commentaire souligne que *Lerna* (nom bien connu) n'est pas une rivière en comparant ce syntagme à *Aventini mons*, dont on parlera plus loin (cf. § 3.5):

25) *et uetuste 'flumina' pro fluore dixit: neque enim Lerna fluuius est. et sic 'flumina Lernae', quomodo <VIII 231> Auentini montem* (Serv. ad *Aen.* XII 518)

« Suivant l'usage ancien il a employé *flumina* à la place de *fluor*. En effet *Lerna* n'est pas une rivière. Ainsi la formule *flumina Lernae* se met en parallèle à *Aventini montem* (*Aen.* VIII 231) ».

D'autre part, Virgile atteste l'emploi de *flumen* avec des nuances diverses, telles que « courant »¹⁶, « marais » et, au pluriel, l'ensemble des rivières composant un « bassin »

26a) *Thybri, tuo genitor cum flumine sancto* (Verg. *Aen.* VIII 72)¹⁷

« O vénérable Thybris, père avec ton fleuve sacré »

26b) *pingui flumine Nilus* (Verg. *Aen.* IX 32)

« Ainsi le Nil, aux eaux fécondantes »

26c) *Symaethia circum flumina* (Verg. *Aen.* IX 584)

« Sur les bords du Symèthe »

26d) *flumina Thermodontis* (Verg. *Aen.* XI 659)

« Les flots du Thermodon »

26e) *circum flumina Lernae* (Verg. *Aen.* XII, 518).

¹⁶ Voir LOGOZZO & MIDDEI (2018a : n. 11).

¹⁷ Comme l'avait déjà remarqué Macrobe (*Sat.* VI, 1, 12), Virgile fait écho au vers d'Ennius, *teque pater Tiberine tuo cum flumine sancto* (Enn. *Ann.* 54 Vahlen).

« Près des eaux de Lerne ».

3.1.3 Tite-Live

Chez Tite-Live on trouve deux occurrences de *flumen* avec le génitif d'un nom propre, classées parmi les exemples de génitif « appositivus » :

27a) *Veliternos Antiatibus Volscis se coniugentes ad Asturae flumen Maenius inproiso adortus fudit* (Liv. VIII 13, 4)

« Les Véliternes, qui se ralliaient déjà aux Volsques d'Antium, furent surpris, près du fleuve Astura, par Ménius, qui les attaqua et les défit »

27b) *ut is eo tempore in agro suo Antiati esset, aquam que ex manubiis Antium ex flumine Loracinae duceret* (Liv. XLIII 4, 6)

« que, pendant ce temps-là, le préteur était à sa maison de campagne d'Antium et employait le fruit de ses rapines à faire arriver à Antium les eaux de la Loracine ».

Les deux emplois du génitif vis-à-vis des emplois du nom en apposition à *flumen* se distribuent d'une manière proportionnelle aux occurrences chez Virgile. En effet parmi les 33 occurrences de *flumen* dans la première décade de Tite-Live, 11 se présentent en syntagmes avec le nom en apposition à *flumen*¹⁸ face un seul exemple du nom en génitif, notamment celui de *Asturae flumen* (27a). *Astura* est bien connu comme dénomination à la fois d'une rivière et de l'*oppidum* qui se trouvait près de ses bords, comme l'affirme explicitement Servius

28) *nam haud longe a Terracina oppidum est Astura et cognominis fluius* (Serv. ad Aen. VII 801)

« Non loin de Terracina se trouvent la petite ville de Astura et la rivière qui porte le même nom ».

L'hydronyme est connu aussi sous la variante *Stura* chez Festus :

29) *Stura flumen in agro Laurenti est, quod quidam Asturam uocant* (Fest. 418, 201-22 L.)

« Le fleuve *Stura*, que quelques-uns appellent *Astura*, est situé dans l'*ager Laurens* ».

De même Strabon atteste Στόρας comme dénomination et du fleuve et de l'emplacement qui se trouve près de son embouchure :

30) Στόρας ποταμός και ἐπ'αὐτῷ ὕφορμος (Strab. V 6 232 C.)

« Le fleuve *Stura* et l'agglomération située près de son embouchure ».

En tant que nom de la petite ville, *Astura* est mentionné à plusieurs reprises dans la correspondance de Cicéron¹⁹ et figure vraisemblablement dans le même chapitre chez Tite-Live qui mentionne *Asturae flumen* :

¹⁸ Il s'agit de : *super Numicum flumen* (I, 2); *ad Volturnum flumen* (X, 20); *Volturno... flumine* (X, 31); *ad Cremeram flumen* (II, 49); *Anienem flumen* (II, 64); *haud procul Ticino flumine* (V, 34); *ab Utente flumine* (V, 35); *flumen Alia* (V, 37); *Alia flumine* (VI, 28); *Anienem flumen* (VI, 42); *ad Volturnum flumen* (VIII, 11).

¹⁹ Par ex. Cic. *ad Att.* XII 40, 2 ; 45, 1 ; XIII 26, 2 ; 34, 1 ; 38, 2 ; XIV 2, 4 ; 5, 3 ; 11, 1 ; 15, 3 ; 19, 5 ; XV 12, 1 ; 12, 2 ; *ad Fam.* VI 19, 2.

31) *caesi ad Pedum Asturamque sunt exercitus hostium* (Liv. VIII 13, 12)
 « Près de Pédum et de l'Astura les armées ennemies ont succombé ».

Dans ce passage il n'y a aucune raison pour mettre *Astura* en relation avec la rivière, ce qui donnerait lieu à une dissymétrie par rapport à *Pedum*, nom d'une petite ville, dans l'interprétation « la défaite des ennemis a eu lieu près de Pedum et du fleuve Astura ». En revanche le lien copulatif *Pedum Asturamque* plaide en faveur de la symétrie de dénominations homogènes, les deux se référant aux sites habités : « près de Pedum et de Astura ».

Cela aurait comme résultat l'homogénéité des emplois du nom *Astura* par référence à la petite ville au sein du même récit de Tite-Live. Par conséquent le syntagme *ad Asturae flumen* est à interpréter « près du fleuve de Astura », où le génitif n'est pas en substitution de l'apposition, mais joue le rôle d'un génitif « possessif » comme dans l'expression « le fleuve de Rome » indépendamment de la condition de l'homonymie avec l'hydronyme. La possibilité d'une appellation comparable dans l'Énéide (VII, 801) est reconnue par Servius, en signalant la variante de lecture *Asturae*, rejetée par les éditeurs, au lieu de *Saturae*. En ces cas, comme le remarque le commentateur de Virgile, le mot *palus* remplacerait *flumen*, aboutissant ainsi à un syntagme tout à fait parallèle à *Asturae flumen* chez Tite-Live :

32) *Qua Saturae iacet atra palus : secundum hanc lectionem re vera Saturam paludem intellegimus; sed alii 'Asturae' legunt; quod si est, paludem pro flumine posuit nam haud longe a Terracina oppidum est Astura et cognominis fluvius.* (Serv., ad Aen. VII 801).

« *Qua Saturae iacet atra palus* : une telle variante de lecture nécessite d'interpréter le syntagme *Saturae ... palus* comme *Saturam paludem*. Mais d'autres préfèrent la lecture *Asturae* (au lieu de *Saturae*). En ce cas Virgile a employé *palus* à la place de *flumen*. En effet non loin de Terracina se trouvent une ville nommée *Astura* et une rivière qui porte le même nom ».

Quant à l'autre attestation de *flumen* + génitif (*ex flumine Loracinae*) chez Tite-Live, il est impossible de tirer aucun parti de ce nom, dont le passage de l'historien de Rome constitue le seul témoignage. Aucun indice ne plaide en faveur de l'identification de *Loracina* en tant que dénomination propre de la rivière, ce qui permettrait de répondre affirmativement à la question « a-t-il existé une rivière appelée Loracina ? ». L'exemple de *Asturae flumen*, qui dispose d'informations plus riches, invite au moins à prendre en compte la possibilité que *Loracina* soit la dénomination d'une entité, qui, en relation avec le fleuve, a pu servir à sa désignation. En synthèse le génitif en union à *flumen* dans les deux occurrences chez Tite-Live semble jouer le rôle de « possessif » plutôt que celui d'« appositivus ».

3.2 *Amnis*

Amnis a une configuration sémantique et syntaxique qui se distingue de celle de *flumen*. Ce mot a un sens plus étendu que celui de *flumen*, parce qu'il s'applique

à des aspects et fonctions diverses d'un fleuve (par ex. ses affluents, son bassin hydrographique, son débit) comme, par ex.

33) *Septem surgens sedatis amnibus altus per tacitum Ganges* (Verg. *Aen.* IX 30-31)

« Ainsi le profond Gange se gonfle silencieusement quand ses eaux sont grossies de sept paisibles rivières »

De façon plus générale, il sert à désigner toutes sortes de cours d'eau, y compris ceux qui ne relèvent que de l'imagination. Ainsi, par ce terme Virgile se réfère souvent aux types différents de cours d'eau de l'Au-delà, comme le montrent les occurrences dans l'Énéide:

34a) *rapidus flammis ambit torrentibus amnis, Tartareus Phlegethon* (Verg. *Aen.* VI 550-551)

« Un fleuve torrentueux les entoure de ses flammes ardentes, le Phlégéthon du Tartare »

34b) *Lethaeumque domos placidas qui praenatat amnem.* (Verg. *Aen.* VI 705)

« et le fleuve Léthé, qui s'écoule le long de ces lieux paisibles »

34c) *magnos Erebi tranauimus amnis (-es)* (Verg. *Aen.* VI 671)

« Nous avons traversé les eaux énormes de l'Erebus »

34d) *amnemque seuerum Eumenidum* (Verg. *Aen.* VI 374-375)

« le cours d'eau dur des Euménides »

34e = 39a) *plurimus Eridani per siluas uoluitur amnis* (Verg. *Aen.* VI 659)

« Le fleuve à plusieurs affluents d'Eridanus s'écoule à travers les forêts ».

Parmi 38 occurrences de *amnis* chez Virgile avec un nom propre, la plupart présente le nom en apposition, où *amnis* figure très fréquemment en *hyperbaton* et le plus souvent en apposition « non restrictive » ('free apposition'), par ex. :

35a) *Alpheum fama est huc Elidis amnem / occultas egisse vias* (Verg. *Aen.* III 694)

« On raconte que l'Alphée, fleuve d'Élide est parvenu jusqu'ici à travers un parcours occulte »

35b) *amnis et Hadriacas retro fugit Aufidus undas* (Verg. *Aen.* XI 404)

« L'Aufide fuit les eaux de l'Adriatique avec son cours à rebrousse chemin »

35c) *audiit amnis sulphurea Nar albus aqua* (Verg. *Aen.* VII 516-517)

« On l'entendit aussi du Nar, le fleuve à couleur de soufre »

35d) *caeruleus Thybris, caelo gratissimus amnis* (Verg. *Aen.* VIII 64)

« Le Tibre bleu clair, fleuve favorisé par le ciel »

35e = 34a) *rapidus flammis ambit torrentibus amnis, Tartareus Phlegethon* (Verg. *Aen.* VI 550-551)

« Un fleuve torrentueux les entoure de ses flammes ardentes, le Phlégéthon du Tartare »

35f) *quique Cales linquunt amnisque uadosi accola Volturni* (Verg. *Aen.* VII 728-729)

« Et ceux qui viennent de Cales et les riverains du Volturnum, fleuve aisément guéable ».

Chez Virgile les attestations de *amnis* en dehors de l'*hyperbaton* concernent l'emploi avec un adjectif issu d'un nom propre, qui ne correspond pas à la dénomination du cours d'eau. Il s'agit de 4 occurrences, dont 3 consistent dans le syntagme *Tuscus amnis* se référant au Tibre :

36a) *Tusco amni* (Verg. *Aen.* VIII 473 ; XI 316)

36b) *Tusci filius amnis* (Verg. *Aen.* X 199).

La quatrième se trouve en apposition « non restrictive » aux noms propres des deux fleuves de la région de Troie :

37) *nusquam Hectoreos amnis, Xanthum et Simoenta, uidebo?* (Verg. *Aen.* V 633-634)

« Aurai-je la possibilité de revoir les deux fleuves chers à Hector, le Xanthos et le Simoes ? ».

Dans ce dernier exemple on remarquera la position inversée de l'apposition « non restrictive » en parallèle à la structure syntaxique de l'exemple (34a).

Parmi les 4 occurrences de *amnis* avec le génitif d'un nom propre on distinguera deux exemples, dans lesquels le nom au génitif ne correspond pas au nom du fleuve lui-même :

38a) *Est ingens gelidum lucus prope Caeritis amnem* (Verg. *Aen.* VIII 597)

« Il y a un vaste bois sacré près du fleuve aux eaux fraîches de Caere »

38b = 34d) *amnemque seuerum Eumenidum* (Verg. *Aen.* VI 374-375)

« Le cours d'eau dur des Euménides ».

Dans ce panorama s'insèrent les deux occurrences virgiliennes de génitif en lien syntaxique avec *amnis*, qui sont alléguées parmi les exemples de génitif « appositivus » :

39a = 34e) *plurimus Eridani per silvas uoluitur amnis* (Verg. *Aen.* VI 659)

«Le fleuve à plusieurs affluents d'Eridanus s'écoule à travers les forêts»

39b) *piscosoue amne Padusae / dant sonitum rauci per stagna loquacia cycni* (Verg. *Aen.* XI 457-458)

« tel encore le chant rauque des cygnes éparpillés dans les marécages le long du courant poissonneux de la Paduse ».

En fait rien ne nous assure que les deux noms, *Eridanus* et *Padusa*, soient les noms propres des cours d'eau mentionnés. Quant à *Eridanus*, par ce nom Virgile fait allusion à deux entités différentes : dans les Géorgiques (I 482 ; IV 372) il désigne le fleuve le plus étendu de l'Italie du nord, appelé par les Romains *Padus*, alors que dans le passage de l'Énéide en question (39a= 34e) il se réfère à un cours d'eau de l'Au-delà. Il se peut que Virgile ait mis en comparaison le cours d'eau des Enfers avec le fleuve le plus important de l'Italie du nord²⁰. Toutefois il est certain que dans toutes ces occurrences Virgile évoque la figure mythique

²⁰ Comme l'a remarqué DELLA CORTE (1985 : 116).

de *Eridanus*, connu dans la tradition grecque à partir d'Hésiode²¹ en tant que fils d'Océanos et de Téthys et associé au mythe de Phaéon. Ce mythe ne précise pas le fleuve de l'Europe occidentale dans lequel Phaéon serait précipité, ce qui a occasionné dans l'antiquité des flottements dans l'identification entre le Pô et le Rhône. Dans son commentaire Servius s'occupe de ce complexe mythologique en rajoutant d'autres détails servant à mettre en relation la figure mythique d'*Eridanus*, le fleuve réel et le fleuve infernal. En ce qui nous concerne ici, il importe de souligner que dans le contexte de l'Énéide (39a = 34e) *Eridanus* ne représente pas la dénomination propre du fleuve des Enfers, auquel on fait allusion à travers l'ensemble des traditions associées à la figure mythique d'*Eridanus*, évoqué par d'autres poètes augustéens, comme Ovide²².

Padusa, de son côté, n'est pas l'appellation d'une rivière, mais d'une partie des bouches du delta du Pô qui a produit une région marécageuse étendue jusqu'à Ravenne. La référence de ce nom à la région caractérisée par ce système hydrographique est indiquée par le même contexte virgilien (*piscoso amne ... per stagna loquacia*) et souligné par Servius

40) *nam Padus licet unus sit fluuius habet tamen fluentia plurima, e quibus est Padusa, quae quibusdam locis facit paludem* (Serv. ad Aen. XI 457)

« En fait même si le Pô est un seul fleuve, il possède un delta très ramifié, dont une partie s'appelle Padusa, qui est une zone parsemée de marécages ».

Pour conclure, aucune occurrence du génitif en relation avec *amnis* ne peut être comptée parmi les exemples de génitif « appositivus ».

3.3 Fons

Parmi les hydronymes, *fons* a fourni des syntagmes qui sont souvent invoqués comme exemples de génitif « appositivus » :

41a) *fontem ... Timai* (Verg. Aen. I, 244)

41b) *fons Bandusiae* (Hor. Carm. III, 13, 1).

L'histoire du classement de ce génitif remonte à l'antiquité. Le commentaire de Servius met en comparaison le syntagme virgilien *fontem Timai* avec *urbem Pataui*, qui figure un peu plus loin dans le premier livre de l'Énéide (5a):

42) *sic et modo pro Timauo ait 'fontem Timai', et paulo post 'urbem Pataui', id est Patauium* (Serv. ad Aen. I 244).

« Ainsi Virgile a recouru à la tournure *fontem Timai* à la place de *Timauum* tout comme, un peu plus loin, *urbem Pataui* figure à la place de *Patauium* ».

Inversement, le type *Buthroti urbem*, ailleurs, est assimilé à *fontem Timai* (Verg. Aen. III 293)

43) *Buthroti urbem id est Buthrotium, ut <I 244> fontem Timai* (Serv. ad Aen. I 244).

²¹ Hes. *Theog.* 338.

²² Ov. *Met.* II 372 ; SCARSI (1985 : 365).

« *Buthroti urbem*, c'est-à-dire *Buthrotium*, en parallèle à *fontem Timaii* (*Aen.* I 244) ».

En d'autres termes, Servius se sert du modèle des syntagmes au génitif avec *urbs* pour expliquer *fons Timaii*. Ainsi il considère une telle expression en tant que tournure syntaxique à la place du nom propre. Par là *fons Timaii*, à son avis, devrait se substituer à *Timauus* tout comme *Buthroti urbem* figure à la place de *Buthrotium*.

D'une manière plus explicite, il souligne que les syntagmes de ce type s'inscrivent dans un procédé stylistique, fréquent en poésie, qui parfois coïncide avec l'outil rhétorique de la synecdoque, c'est-à-dire l'indication de la *pars pro toto* :

44) *Fontem Timaii : amant poetae rem unius sermonis circumlocutionibus dicere, ut pro Troia dicant 'urbem Troianam', pro Buthrotio 'arcem Buthroti'* (Serv. ad *Aen.* I 244)

« *Fontem Timaii* : souvent les poètes ont bien volontiers recours à des tournures pour exprimer un seul concept : ainsi la formule *urbem Troianam* est employée à la place de Troia et *arcem Buthroti* à la place de *Buthrotium* ».

Cependant, le mot *fons* n'indique pas proprement un fleuve, mais plutôt une source. Or cette signification semble exclure, a priori, que le nom en génitif puisse représenter la dénomination autonome de la source elle-même. Généralement le nom d'une source ne relève que de la référence au cours d'eau, dont elle est à l'origine. L'emploi de ce mot au pluriel suivi par le génitif chez Virgile montre que le nom en génitif ne peut pas être en co-référence avec *fons*, ce qui ne permet pas de réaliser la prédication *fons est X* :

45a) *fontes Auerni* (Verg. *Aen.* IV 512)

45b) *fontesque Velini* (Verg. *Aen.* VII, 517).

Concrètement, les données disponibles autour des noms impliqués par les syntagmes (41 a, b ; 45 a, b) amènent à attribuer les noms concernés à des entités externes avec lesquelles *fons* est mis en relation. De son côté *Timauus* est connu comme appellation d'un fleuve de l'Histria, dont le cours karstique donnait l'impression d'avoir plusieurs sources. C'est pourquoi Virgile, Strabon²³ et d'autres auteurs²⁴ font allusion à la multiplicité et à la variabilité des manifestations de ces sources.

Par conséquent l'expression *fons Timaii* ne remplace pas simplement la dénomination du fleuve, mais fait allusion au caractère tout à fait spécial de sa source qui le distingue des autres. Autrement dit, le syntagme en question n'est que la désignation de la source en relation avec le nom de la rivière et, par conséquent, le génitif de l'hydronyme n'est pas en alternative à une apposition. Par le même procédé syntaxique *Timauus* a fourni le nom d'un lac attesté chez Tite-Live :

²³ Strab. V 8 214 C.

²⁴ Par exemple Polybe mentionné par Strabon (V 8 214 C).

46) *profectus ab Aquileia consul castra ad lacum Timaii posuit: imminet mari is lacus* (Liv. XLI 1)

« Le consul partit d'Aquilée, et alla camper au bord du lac Timave, qui est à peu de distance de la mer ».

Quant à *fons Bandusiae* chez Horace, on sait que *Bandusia* était un toponyme autonome, qui probablement se répétait dans des régions diverses. Ce nom est connu sous la forme grecque Πανδοσία, appellation de deux sites distincts, l'un en Lucanie, près de Héracléa, l'autre dans le Bruttium²⁵. En outre un document du Moyen-Age témoigne d'un autre site nommé *Bandusia* ou *Bandusium*, près de Venusia, ville d'origine d'Horace²⁶.

Mais la présence de *Bandusia*, en tant que nom d'une région du pays Sabin est signalée par la scholie du Pseudo-Acron, qui a orienté vers la localisation en Sabine de la source invoquée par le poète augustéen :

47) *Bandusia enim Sabinensis agri regio est, in qua Horati ager fuit* (PseudAcr. Schol. in Hor. Carm. III 13)

« *Bandusia* est un endroit du territoire Sabin, où se trouve la propriété rurale d'Horace ».

Vraisemblablement les commentaires anciens d'Horace ont été responsables non seulement de l'interprétation de *Bandusia* comme dénomination proprement dite de la source elle-même, mais aussi de son identification avec le cours d'eau coulant sur la propriété du poète au pays Sabin. En effet ils ont croisé deux passages distincts du poète augustéen : celui des *Carmina*, qui évoque le *fons Bandusiae*, sans aucune référence à sa localisation, et celui des *Epistulae*, où il fait allusion à un *fons*, qui ressemble plutôt à un torrent, sans donner sa dénomination, situé dans sa propriété rurale :

48) *fons etiam riuo dare nomen idoneus* (Hor. Ep. XVI 12)

« Il y a aussi une source, qu'il serait plus approprié d'appeler rivière ».

Les commentateurs anciens d'Horace ont mis en relation ce *fons* anonyme, d'une part, avec le *fons Bandusiae* mentionné dans l'ode (41b) et, de l'autre, avec l'hydronyme *Digentia* en pays sabin, auquel Horace fait allusion ailleurs :

49) *Me quotiens reficit gelidus Digentia riuus, / quem Mandela bibit rugosus frigore pagus* (Hor. Ep. I 18, 104-105)

« Pour moi, toutes les fois que je me refais sur les bords de la Digentia, que boit Mandéla, bourg toujours froid ».

Les résultats de ces croisements se trouvent dans les commentaires de Porphyron et de Pseudo-Acron : l'un a identifié le *fons Bandusiae* avec la rivière *Digentia*, l'autre a créé l'expression, autrement inconnue, avec adjectif *fons Bandusium*

50) *Fons etiam riuo dare: Fons Bandusiae riuo, qui Digentia dicitur* (Porph. in Hor. Epist. I 16, 12)

« *Fons etiam riuo dare* : *Fons Bandusiae* est le nom de la rivière, qui est proprement appelée *Digentia* »

²⁵ KRAHE (1941 : 123-124).

²⁶ RIBEZZO 1937.

51) *Fontem Bandusium dicit in agro suo esse, cui in libro Carminum (III 13) promisit se sacrificaturum; qui fons tam magnus est, ut riuo a se procedenti statim nomen tribuat, uocaturque Digentia* (PseudAcr. in Hor. Epist. I 16, 12)

« Il affirme que *Fontem Bandusium* se trouve dans sa propriété foncière et il s'engage à faire une offrande sacrificale à cette source. Le débit d'une telle source permet d'attribuer un nom autonome à la rivière qui en jaillit, notamment *Digentia* ».

En conclusion, la localisation du *fons Bandusiae* à l'intérieur de la propriété foncière d'Horace et l'interprétation de ce syntagme comme dénomination alternative à la rivière *Digentia* ne sont que des hypothèses formulées par les commentaires anciens du poète augustéen afin de relier certaines données de la toponymie que l'on présume de nature autobiographique.

Cependant, Horace ne met pas en relation *Bandusia* avec *Digentia* et il ne nous fournit pas non plus d'indice que le *fons Bandusiae* devait se situer en Sabine. Quoiqu'il en soit, en ce qui concerne le syntagme *fons Bandusiae*, aucun élément ne permet d'attribuer à *Bandusia* le rôle du nom de la source elle-même. En revanche, les données de la toponymie ancienne d'une manière convergente indiquent *Bandusia* comme nom de sites habités plutôt que d'hydronymes. Par conséquent il semble plus raisonnable de reconnaître au génitif dans *fons Bandusiae* simplement le rôle de génitif de relation ou d'appartenance. Il s'agit, donc, de la désignation d'une source qui est en relation (peut-être de proximité) avec un endroit nommé *Bandusia*.

3.4 Lacus

En général, les lacs ont une dénomination qui leur est propre, qui se présente en apposition au terme *lacus*, par ex. *Trasumenus*. Ainsi les grands lacs de l'Italie du nord, dont la liste nous est fournie par Pline :

52) *In hac regione et undecuma lacus incluti sunt amnesque eorum partus aut alumni, si modo acceptos reddunt, ut Adduam Larius, Ticinum Verbannus, Mincium Benacus, Ollium Sebinnus, Lambrum Eupilis, omnes incolas Padi* (Plin., N.H. III 23)

« Cette région est la onzième renfermant des lacs célèbres et des rivières filles de ces lacs, ou, quand toutefois elles en sortent, leurs nourrissons, comme du Larius l'Adda, du Verbanus le Tésin, du Bénac le Mincio, du Sébinus l'Oglio, de l'Eupilis le Lambrus, tous affluents du Pô ».

Parmi les syntagmes de *lacus* avec le génitif se signalent *lacus Timaii* et *lacus Auerni* chez Tite-Live :

53a) *profectus ab Aquileia consul castra ad lacum Timaii posuit* (Liv. XLI 1, 2)

« Le consul partit d'Aquilée, et alla camper au bord du lac (du) Timave »

53b) *ad lacum Timaii castra Romana sunt mota* (Liv. XLI 2, 1)

« Le camp romain fut déplacé près du lac (du) Timave »

53c) *cum cetero exercitu ad lacum Auerni ... descendit* (Liv. XXIV, 12, 4)
« Avec le reste de son armée, il se dirigea vers le lac d'Averne »

53d) *qui ad lacum Auerni adissent* (Liv. XXIV 20, 14)
« qui étaient venus le trouver auprès du lac d'Averne ».

On a déjà fait allusion à *lacus Timauis*, en relation à la rivière *Timauus*, ce qui donne lieu à un syntagme parallèle à *fons Timauis*. Quant à *lacus Auerni*, lui-aussi dispose d'un syntagme parallèle avec *fons* chez Virgile (45a, b). Mais il se distingue par le nombre plus élevé d'occurrences et en prose et en poésie²⁷, ce qui est dû à la renommée de l'endroit censé être l'accès aux Enfers. Néanmoins l'emploi en apposition, notamment *lacus Auernus*, est également attesté :

54a) *namque ab lacu Auerno nauigabilem fossam usque ad ostia Tiberina* (Tac. *Ann.* XV 42)
« Ils lui avaient promis de creuser un canal navigable du lac Averne à l'embouchure du Tibre »

54b) *uilla est ab Auerno lacu Puteolos tendentibus inposita litori* (Plin. *N.H.* XXXI 6)
« On rencontre la maison sur le rivage de la mer en allant du lac Averne vers Pouzzoles ».

Le nom *Auernus* est probablement issu d'un toponyme local, comme le révèle la morphologie comparable à celle d'autres toponymes de la région, tels que *Falernus*, *Liternus*²⁸. Mais il est devenu de très bonne heure la désignation de l'endroit qui permet l'accès à l'Au-delà, localisé dans les alentours de la pièce d'eau caractérisée par les émissions sulfureuses. Le fait que l'air imprégné par ces émissions était mal toléré par les volatiles a occasionné la parétymologie ancienne par rapport au mot grec ἀόρνις « (lieu) sans oiseaux »²⁹. A travers un procédé métonymique, *Auernus* du lieu d'accès à l'Au-delà passe à la désignation de l'Au-delà :

55a) *facilis descensus Auerno (noctes atque dies patet atri ianua Ditis)* (Virg. *Aen.* VI 124)
« La descente dans l'Averne est facile: nuit et jour, la porte du sombre Dis est ouverte »

55b) *hunc quoque summa dies nigro summersit Auerno* (Ov. *Am.* III 9, 27)
« Lui aussi il eut son dernier jour et fut précipité au fond du noir Averne »,

comme le confirme Servius en signalant la valeur de « *infernus* » dans le célèbre contexte virgilien (55a):

56) *facilis descensus Auerni legitur et 'Auerno', id est ad Auernum; sed si 'Auerni', inferorum significat et lacum pro inferis ponit* (Serv. *ad Aen.* VI 124).

²⁷ Par ex. Lucrece VI 740 ; Cic. *Tusc.* I 16 ; Liv. XXIV 12, 4 ; 13, 1 ; 20, 14.

²⁸ Sur l'étymologie du nom voir GARNIER 2008.

²⁹ CERASUOLO 1987.

« *facilis descensus Auerni* : il y a une alternative de lecture *Auerno* à la place de *Auerni*. Toutefois, si '*Auerni*' signifie l'au-delà (= *inferorum*), Virgile a employé le nom du lac pour indiquer l'au-delà ».

En synthèse *Auernus* se charge d'un double statut onomastique, synchroniquement témoigné chez Virgile, en tant que dénomination de l'endroit et de son lac qui permet l'accès à l'au-delà ainsi que, par métonymie, de l'au-delà lui-même. L'appartenance simultanée à deux classes de l'onomastique a produit deux constructions syntaxiques, l'une en apposition (*lacus Auernus*), se référant à la dénomination du site (celle à l'origine), l'autre au génitif (*lacus Auerni*, *fontes Auerni*) qui met en relation cet endroit de la Campanie avec son rôle dans la tradition et avec les croyances antiques.

Par conséquent, dans le cas de syntagmes nominaux avec *Auernus*, le flottement entre apposition et génitif n'est pas comparable à celui montré par le nom des villes. Dans une autre perspective, le syntagme en apposition (*lacus Auernus*) a une fonction dénotative, en tant que dénomination proprement dite, alors que le même syntagme avec le nom au génitif (*lacus Auerni*) a une fonction connotative, en mettant en relation ce nom avec les savoirs spécifiques partagés autour de ce nom. La valeur dénotative explique le fait que le génitif *Auerni* se rencontre en union et à *lacus* et à *fontes* (au pluriel), notamment *lacus Auerni*, *fontes Auerni*.

Par conséquent, le couple de syntagmes *lacus Auernus* / *lacus Auerni* ne représente pas une véritable alternative comparable à celle des noms des villes, exemplifiée par les types *urbs Roma* / *urbs Romae*, *oppidum Thysdra* / *oppidum Thysdrae*. En conclusion, le génitif dans *lacus Auerni*, *fontes Auerni* est un génitif « possessif », alors que l'apposition *lacus Auernus* fait appel à sa propre dénomination. L'alternative ancienne se reflète dans les variantes des appellations modernes *lago Averno* et *lago d'Averno*.

Ce rôle du génitif dans le syntagme *lacus Auerni* est à mettre en parallèle avec la désignation d'autres lacs en référence avec des divinités, dont le culte est associé à ces lacs. C'est le cas, par exemple, de l'appellation *Triuiaie lacus* chez Virgile (*Aen.* VII 516) pour le *lacus Nemorensis*. L'expression virgilienne a été transposée par Servius dans *Dianae speculum*.

Un autre exemple du génitif en union à *lacus* se trouve chez Silius Italicus

57) *Sabatia quique stagna tenent Ciminique lacum* (Sil. It. VIII 488)

« Ceux des étangs de Sabatia et ceux du lac de Ciminus ».

Toutefois la question de savoir si *Ciminus* était le nom du lac ou d'un référant externe se relie à l'analyse d'une tournure de Virgile, dont Silius est l'écho. L'expression de l'Énéide évoque la condition d'homonymie avec une montagne qu'on va examiner ci-après.

3.5 Mons et similia

Le syntagme de Virgile qui mentionne Ciminus se trouve en tête des exemples de génitif « appositivus » avec le terme *mons* :

58) *Cimini cum monte lacum* (Verg. *Aen.* VII 697)

« La montagne et le lac du Cimin(i)us »,

La construction syntaxique est ambiguë par rapport à la relation du nom propre à l'un ou à l'autre mot ou aux deux à la fois. Quant à la rection de ce génitif trois interprétations syntaxiques sont admissibles, qu'on peut synthétiser de la manière suivante :

(a) [*Cimini cum monte*] *lacum*

(b) *Cimini* [*cum monte*] *lacum*

(c) *Cimini* [*cum monte lacum*]

L'interprétation (c) est acceptée par Servius qui reconnaît la même dénomination et au mont et au lac :

59) *et lacus et mons hoc nomine appellantur* (Serv. *ad Aen.* VII 697)

« Et le lac et la montagne portent le même nom ».

Du même avis est Vibius Sequester, dont la façon de citer permet de distinguer l'origine des deux désignations. Son répertoire de géographie mentionne ce nom dans la liste des *montes* au nominatif (*Ciminus*), alors que dans la liste des *lacus* le même nom figure au génitif (*Cimini*), hors de toute construction syntaxique. Leur localisation en Etrurie souligne le lien réciproque connexe à la proximité des référents en parallèle au contexte de l'Énéide.

Ce petit indice révèle la conscience que *Ciminus* était le nom propre de la montagne, qui prêtait son nom au lac. Une confirmation nous est fournie par l'expression *Cimini lacus* chez Silius (57), où l'emploi du génitif semble signaler que le lac a emprunté le nom à un autre référent. D'une manière plus raffinée Virgile nous donne la même information par le biais d'une construction syntaxique, apparemment ambiguë, où le génitif est le seul moyen pour indiquer le partage de ce nom. Concrètement, le génitif est la seule manière possible pour mettre en relation ce nom avec les deux référents à la fois, alors que l'apposition aurait nécessité l'accord syntaxique avec l'un ou l'autre. Significativement le nom ancien est demeuré jusqu'à présent comme dénomination de la chaîne d'origine volcanique (les *Monti Cimini*), alors que le lac s'appelle aujourd'hui *Lago di Vico*.

Parmi les appellations des reliefs formées par des syntagmes au génitif se signalent

60a) *Auentini montem* (Verg. *Aen.* VIII 231)

60b) *usque ad Miseni promonturium* (Liv. XXIV 13,6)

60c) *promontorium Miseni* (Tac. *Ann.* VI 50; XV 46).

Quant à *Auentini montem*, c'est encore une fois Servius qui met en parallèle ce syntagme avec les autres types au génitif régi par *urbs* et *fons* :

61) *Auentini montem, ut* (I 244) *fontem Timai, (III 293) Buthroti urbem.*

« *Auentini montem, de même que* (I 244) *fontem Timai et* (III, 293) *Buthroti urbem* ».

La répétition de ces remarques chez Servius invite à se demander dans quelle mesure ce commentaire de l'Énéide a orienté les grammairiens vers l'élaboration d'une classe unitaire de génitif « appositivus », compte tenu du fait que la majorité des occurrences viennent de Virgile.

Quant à *Auentini montem* qui s'insère dans le récit de la lutte entre Hercule et Cacus, ce syntagme s'explique à la lumière des autres mentions de *Auentinus*

dans l'Énéide. *Auentinus* est le nom d'un soldat de l'armée de Turnus, présenté comme fils d'Hercule et de la prêtresse Rhea, dont l'accouchement a eu lieu dans la colline qui porte le même nom :

62) *satus Hercule pulchro, / pulcher Auentinus, clipeoque insigne paternum / centum angues cinctamque gerit serpentibus hydram; / collis Auentini silua quem Rhea sacerdos / furtiuum partu sub luminis edidit oras* (Verg. *Aen.* VII 657-659)

« Le fils du bel Hercule, le bel *Auentinus* : il porte sur son bouclier les armes de son père, les cent reptiles, dont l'hydre est ceinte. Ce fut dans la forêt de la colline de *Auentinus* que la prêtresse Rhea lui a donné naissance clandestinement ».

Dans ce récit, Virgile opère une sélection personnelle parmi les traditions diverses autour du nom *Auentinus*. Parmi ces traditions, énumérées par Servius, on retrouve son emploi comme nom personnel attribué à des individus différents, auxquels on fait allusion dans l'Énéide

63) *quidam etiam rex Aboriginum, Auentinus nomine, illic et occisus et sepultus est, sicut etiam Albanorum rex Auentinus, cui successit Procas* (Serv. *ad Aen.* 657)

« Un certain roi des Aborigènes, nommé *Auentinus*, fut tué et enterré là-haut. Ce même nom *Auentinus* était partagé par un roi d'Alba, dont le successeur fut Procas ».

Servius penche vers la dérivation du nom personnel de celui de la colline

64) *unde hunc Herculis filium constat nomen a monte accepisse, non ei praestitisse* (Serv. *ad Aen.* VII 657)

« Il paraît que ce fils d'Hercule a tiré son nom de la colline, mais il n'a pas été son souverain ».

Mais le passage de l'Énéide semble laisser la relation étymologique plutôt dans l'incertitude. Par ailleurs la condition syntaxique de *collis Auentini* au génitif ne permet pas de distinguer entre apposition et génitif autonome, ce qui aurait pu trancher la question de la priorité du toponyme par rapport à l'anthroponyme. Peut-être Virgile a laissé intentionnellement la question dans l'ambiguïté. Par conséquent dans le syntagme *Auentini montem* l'interprétation du génitif comme « appositivus » ne va pas de soi. Au contraire ce génitif semble révéler que Virgile a donné la priorité à l'anthroponyme dans le procédé de nomination, donc en attribuant au syntagme le sens de « le mont qui a pris le nom *Auentinus* ». Plus généralement, on retire l'impression que les syntagmes nominaux avec un toponyme au génitif caractérisent les noms qui ont une dualité des référents. De ce point de vue l'occurrence de *Auentini montem* se rapproche de *Cimini cum monte lacum* (58), dont on a déjà parlé ci-dessus. Ainsi dans *Auentini montem* la dualité désignative concerne l'anthroponyme et le toponyme, dont l'origine pour l'un et l'autre se confond dans les nébuleuses des traditions légendaires, alors que dans *Cimini cum monte lacum* la dualité concerne l'appellation partagée par la montagne et le lac.

A la même conclusion se prêtent les syntagmes *Miseni promontorium* (60b) et *promontorium Miseni* (60c) respectivement chez Tite-Live et Tacite.

Vraisemblablement en ces cas le génitif s'explique par la pluralité de désignations connexes à ce nom. Comme toponyme *Misenum* est attribué à la partie de la côte pourvue d'un port et d'un cap près de Cumès. Dans l'épopée de l'Énéide, ce toponyme dérive son nom de la figure de *Misenus*, le camarade d'Énée, qui y avait été enterré. Virgile précise que la sépulture de *Misenum* se trouvait au pied d'un relief montagneux, ce qui correspond à l'aspect du promontoire. En outre, en tant que toponyme, *Misenum* était le nom du site maritime, habité avec un port, connu aussi sous le nom de *Portus Misenus* (Flor. I 28, 15). Ce site, qui avait été choisi par Auguste comme endroit de stationnement de la flotte, mais aussi élu comme lieu de séjour des classes sociales élevées, est mentionné à plusieurs reprises, comme par ex.

65a) *τοποθεσιαν quam postulas Miseni et Puteolorum includam orationi meae* (Cic. *ad Att.* I 13, 5)

« J'insérerai dans mon discours la peinture idéale de Misène et le Pouzzoles que tu me demandes »

65b) *erat Miseni classemque imperio praesens regebat* (Plin. *Ep.* VI 16, 4)

« Il était à Misène où il commandait la flotte »

65c) *mox domesticorum cura leuem tumulum accepit, viam Miseni propter et uillam Caesaris dictatoris, quae subiectos sinus editissima prospectat* (Tac. *Ann.* XIV 9)

« Depuis, des serviteurs fidèles lui élevèrent un petit tombeau sur le chemin de Misène, près de cette maison du dictateur César, qui, située à l'endroit le plus haut de la côte, domine au loin tout le golfe ».

En conclusion, le génitif dans le syntagme *promontorium Miseni* (60b, c) ne remplace pas l'emploi du nom en apposition, parce que le nom ne correspond pas à l'appellation exclusive du promontoire, mais il a plusieurs référents. Par conséquent ce génitif ne peut pas être classé parmi les exemples de génitif « appositivus » mais indique une relation, du point de vue synchronique, avec la localité à proximité et, du point de vue diachronique, avec la figure de l'épopée d'Énée.

4. CONCLUSIONS

Ce travail a comme point de départ la définition et le classement du génitif « appositivus », qui dans les descriptions grammaticales du latin se présentent d'une manière variable et flottante.

L'analyse des occurrences révèle que la fonction de génitif « appositivus » n'est pas appropriée pour tous les syntagmes généralement mis en cause. En fait une telle fonction du génitif en tant qu'alternative à l'apposition est subordonnée aux classes diverses de l'onomastique et à la référence d'un nom propre. Ce n'est que dans le cas où on peut avoir la certitude que le nom représente l'identité unique du référent auquel il est associé que le génitif d'un syntagme nominal qui compose son appellation a le droit d'être classé comme « appositivus ». Concrètement, une telle condition se réalise dans des circonstances très limitées, impliquant, d'une part, les différences entre les classes diverses de l'onomastique et, de l'autre, la portée identificatrice de chaque nom. Ainsi parmi

les classes des noms propres il faut opérer une distinction fondamentale entre les anthroponymes et les toponymes ; au sein des toponymes se distinguent les noms des sites habités et ceux des entités géo-morphiques.

Quant aux noms personnels le seul élément lexical qui admet un véritable génitif « appositivus » en alternative à l'apposition et au datif est *nomen*, le mot qui va au cœur de la dénomination et de l'appellation. Aucun autre élément servant à la définition d'un être humain ne peut admettre le génitif « appositivus ».

Parmi les toponymes il faut distinguer les noms des sites habités (pour la plupart *urbs, oppidum*) et ceux des entités géo-morphiques (pour la plupart *flumen, fons, amnis, lacus, mons, collis*). C'est uniquement pour les noms des sites habités qu'on peut parler proprement de génitif « appositivus » comme dans l'exemple canonique *urbs Roma vs. urbs Romae*. En ce cas seulement se réalise l'identité entre le nom en génitif et son référent, qui permet la prédication « *Roma est urbs* ». En revanche la même relation d'identité ne peut être reconnue à aucun nom en génitif en union à des référents géo-morphiques. L'analyse des occurrences alléguées comme exemples de génitif « appositivus » avec les termes indiquant 'rivière, cours d'eau, lac, montagne' n'assigne au génitif que la fonction qui lui est propre, notamment celle d'appartenance ou de relation. Il convient de remarquer que dans nombreux contextes le nom a plusieurs référents à la fois, par ex. une montagne et un lac, une région et un individu. En ce cas l'emploi du génitif est le seul moyen pour signaler qu'un nom propre se caractérise par une pluralité de désignations et pour souligner, parfois, les liens réciproques entre elles.

Le recours de la tradition grammaticale à nombreuses occurrences de ce génitif dans les syntagmes avec toponymes chez Virgile relève probablement du commentaire de Servius, qui à plusieurs reprises souligne l'homogénéité de toutes les tournures ramenées à ce type de génitif. En revanche le parallélisme entre les syntagmes *fontem Timaui* et *Buthroti urbem* ramené par Servius à une expression poétique, est purement formel. Au fond il y a des raisons langagières à la base de la distinction entre ces syntagmes, qui ont des répercussions dans les tournures des langues romanes. Le génitif « appositivus » des noms des sites habités, devenu plus fréquent en latin tardif a abouti dans les langues romanes aux syntagmes du type « ville de Paris », « ville de Genève ». La fonction ancienne de génitif « appositivus » permet une vérification à travers la prédication « Paris est une ville », « Genève est une ville ». En revanche les expressions apparemment identiques, telles que « le fleuve de Paris » et « le lac de Genève », n'admettent pas une telle prédication, parce que ni Paris n'est un fleuve ni Genève n'est un lac. Les noms « propres » du fleuve de Paris et du lac de Genève sont respectivement Seine et Léman.

RÉFÉRENCES

CERASUOLO, Salvatore, 1987, « Il nome del lago Averno nell'antichità », *Orpheus*, 8, 120-126.

DELLA CORTE, Francesco, 1985, *La mappa dell'Eneide*, Firenze, La Nuova Italia Editrice.

GARNIER, Romain, 2008, « Sur l'étymologie du nom de l'Averne », *Revue de Philologie*, 82, 99-111.

KRAHE, Hans, 1941, « Die Ortsnamen des antiken Lukanien und Bruttierlandes », *Zeitschrift für Namenforschung*, 17, 73-140.

KREBS, Johann Philipp, 1984, *Antibarbarus der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Winter (7. Aufl.).

LA GRECA, Fernando, 2002, *Fonti letterarie greche e latine per la storia della Lucania tirrenica*, L'Erma di Bretschneider, Roma.

LOGOZZO, Felicia & MIDDEI, Edoardo, 2018a, « Le génitif 'appositivus' ou 'definitivus': une catégorie instable. Première partie: l'état de la question et les critères d'évaluation », *De Lingua Latina, revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* [En ligne], 15, 1-17.

MILITERNI DELLA MORTE, Paola, 1996, *Struttura e stile del Bellum Africum*, Napoli, Loffredo.

NISSEN, Heinrich, 1883-1902, *Italische Landeskunde*, I-II, Berlin, Weidmannsche buchhandlung.

PWRE = PAULY, August & WISSOWA, Georg, 1893-1989, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, Metzler.

RIBEZZO, Francesco, 1937, « Fons Bandusiae », *Rivista Indo-Greco-Italica*, 21, 63-64.

RIX, Helmut, 1976, *Historische Grammatik des Griechischen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

SCARSI, Mariangela, 1985, *Eridano*, in: *Enciclopedia Virgiliana*. II, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 365.

SCHWYZER, Eduard, 1966-1968, *Griechische Grammatik*, I-IV, München, Beck.

SERBAT, Guy, 1996, *L'emploi des cas en latin. Volume 1 : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif. Grammaire fondamentale du latin Tome VI*, Louvain-Paris, Peeters.

SILVESTRI, Domenico, 1986, *Il progetto DETIA e i dati etno-toponomastici della Campania antica*, in : ID., *Lineamenti di storia linguistica della Campania antica*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 7-14.

SPEVAK, Olga, 2014, *The Noun Phrase in Classical Latin Prose*, Amsterdam, Brill.

WÜNSCH, Richard, 1914, « Anmerkungen zur lateinischen Syntax », *Rheinisches Museum*, N.F. 69, 123-138.